## GESTION DES LOGEMENTS DANS UNE AGENCE IMMOBILIERE

Une agence de location de maisons et d’appartements désire gérer sa liste de logements. Elle voudrait en effet connaître l’implantation de chaque logement (nom de la commune et du quartier) ainsi que les personnes qui les occupent (les signataires uniquement).

Le loyer dépend d’un logement, mais en fonction de son type (maison, studio, T1, T2...) l’agence facturera toujours en plus du loyer la même somme forfaitaire à ses clients. Par exemple, le prix d’un studio sera toujours égal au prix du loyer + 30 € de charges forfaitaires par mois.

Pour chaque logement, on veut disposer également de l’adresse, de la superficie ainsi que du loyer.

Quant aux individus qui occupent les logements (les signataires du contrat uniquement), on se contentera de leurs noms, prénoms, date de naissance et numéro de téléphone.

Pour chaque commune, on désire connaître le nombre d’habitants ainsi que la distance séparant la commune de l’agence.

NB : on ne gérera pas l’historique de l’occupation des logements par les individus. On considèrera de plus qu’un individu ne peut être signataire que d’un seul contrat.

Cahier des charges :

Une agence immobilière veut gérer son parc locatif (note : pour le diagramme UML, l’acteur principal sera l’agent immobilier)

-Chaque logement à une adresse, une superficie et un loyer

-Un logement est situé dans un quartier, lui-même situé dans une commune

-Un logement est d’un certain type (T2, T3, Maison, etc…)

-Un quartier à un nom

-Une commune à un nom, un nombre d’habitants et une distance qui le sépare de l’agence

-Un type de logement à un montant de charge forfaitaire mensuel s’ajoutant au loyer

-Un logement peut être loué par un ou plusieurs locataires

-Un locataire ne peut louer qu’un seul logement

-Chaque locataire à un nom, un prénom, une date de naissance et un numéro de téléphone